

Guide de soutien pour le volet Parents

Éducation préscolaire 4 ans

Octobre 2016

Révisé en octobre 2018

La famille est le premier milieu de vie et d'éducation des enfants, et les interventions qui ciblent à la fois les familles et les enfants peuvent avoir des effets positifs sur les uns et les autres.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION

Qu'est-ce que le volet Parents dans le cadre de la maternelle 4 ans?

Le volet Parents fait partie intégrante du programme d'éducation préscolaire 4 ans. Les familles seront soutenues dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant par des intervenantes lors de diverses rencontres.

L'école accueille¹ l'enfant et sa famille en s'adaptant à la pluralité des expériences qu'ils ont vécues. Des recherches ont démontré que plus les familles participent au développement de leur enfant, plus celui-ci a des chances de réussir sa scolarité. Il importe donc de porter une attention particulière aux familles pour qu'elles soient fières de leur enfant et de leur rôle parental. C'est pourquoi les intervenants et les enseignants veilleront à ce que les familles bénéficient d'un soutien et aient un premier contact positif avec le monde scolaire.

À qui s'adresse ce guide? Que vise-t-il?

Ce guide s'adresse aux directions d'école, aux intervenantes-parents, au personnel enseignant et aux conseillères pédagogiques. Il a pour but d'encadrer les discussions concernant le processus et les stratégies qui aideront à soutenir le volet Parents à l'école. Il favorisera aussi une réflexion en vue de planifier et d'organiser des rencontres adaptées aux besoins des milieux.

Sur quels principes faut-il s'appuyer pour favoriser le rapprochement entre les familles et le milieu scolaire?

Plusieurs recherches² ont ciblé des facteurs de protection qui contribuent à assurer la complémentarité et à consolider les liens entre les familles et l'école. De ces recherches émergent les principes suivants :

1. la reconnaissance du fait que toutes les familles ont à cœur le bien-être et la réussite de leur enfant et qu'elles font de leur mieux pour le soutenir dans son développement;
2. la mise en place de pratiques collaboratives avec les familles et l'ensemble des acteurs qui se soucient du développement de l'enfant;
3. la planification et l'organisation d'activités stimulantes, significatives et participatives pour soutenir l'accompagnement des familles.

¹ Dans ce document, le mot *accueillir* signifie « sécuriser l'enfant et sa famille ».

² Plusieurs références sont présentées dans la bibliographie.

À partir de ces principes, les milieux scolaires sont appelés à adopter des pratiques qui répondent aux besoins et aux caractéristiques des familles. Un peu plus loin, des suggestions sont proposées pour la mise en application de chaque principe.

Comment mettre en œuvre le volet Parents?

	En place	À bonifier	À mettre en oeuvre
L'importance de donner le goût de l'école à l'enfant et à sa famille et de donner le goût des familles à l'école.			
Connaître la complexité du travail à accomplir auprès des familles vivant dans un contexte de vulnérabilité ³ .			
Désigner l'intervenante-parents en favorisant une stabilité.			
Favoriser une approche centrée sur la participation active des familles, entre autres par des activités parents-enfants.			
Préciser le rôle des principaux acteurs.			
Planifier la tenue de rencontres tout au long de l'année, et ce, dès la rentrée.			
Établir les modalités d'organisation des rencontres.			
Établir une communication régulière avec les familles.			
Trouver un local pour la tenue des rencontres.			
Faire la liste des ressources du milieu et comprendre leur mission.			
Évaluer la qualité du service offert aux familles. (Il est parfois nécessaire de concerter ses efforts et de modifier les stratégies lorsque le taux de participation aux rencontres est faible.)			

Que devons-nous mettre en œuvre dans notre milieu?

³ Lacharité et collaborateurs.

Quelques éléments à considérer

- L'intervenante-parents :
 - possède une bonne connaissance du milieu (familles, école, communauté);
 - établit et entretient des contacts avec les différentes ressources du milieu pour connaître leur mission et, par la suite, faire des liens avec les familles qui en ont besoin;
 - a des habiletés à travailler avec des adultes;
 - sait comment intervenir auprès des familles vivant en contexte de vulnérabilité (ex. : elle connaît les principes du lien d'attachement);
 - se soucie d'enrichir sa pratique grâce à la formation continue.

- Les dix rencontres prévues :
 - sont réparties de septembre à juin;
 - sont organisées en fonction des besoins des familles (gardiennage, transport, service d'interprétation, etc.);
 - se déroulent dans un local accueillant pour les familles;
 - sont évaluées selon différents aspects (le nombre de participants à la rencontre ne doit pas être le seul critère à considérer).

- L'annexe I présente le rôle des principaux acteurs : direction d'école, intervenante-parents, enseignante et conseillère pédagogique.

PREMIER PRINCIPE

La reconnaissance du fait que toutes les familles ont à cœur le bien-être et la réussite de leur enfant et qu'elles font de leur mieux pour le soutenir dans son développement

	En place	À bonifier	À mettre en oeuvre
Adopter des attitudes positives et divers moyens pour joindre toutes les familles et établir avec elles une relation de collaboration.			
Être sensible à la réalité des familles, y compris celles qui ont un faible niveau de littératie, qui sont peu scolarisées, qui ne maîtrisent pas la langue ou qui ont vécu de mauvaises expériences à l'école.			
Valoriser l'expérience et les compétences des familles.			

Suggestions pour appliquer ce principe

- Créer le contact :
 - participer aux rencontres d'accueil (en mai ou juin et en août);
 - prendre le temps de téléphoner à chaque parent pour l'inviter personnellement à la rencontre;
 - créer des occasions qui permettent aux familles et à l'intervenante-parents d'apprendre à se connaître (ex. : l'intervenante est dans la cour de l'école lorsque les parents amènent leur enfant le matin).
- Valoriser le rôle des familles :
 - reconnaître ce que les familles font de bien quotidiennement au regard du développement de leur enfant;
 - donner l'occasion aux familles d'exprimer leurs craintes et leurs peurs par rapport à l'école sans qu'elles se sentent jugées, puis les aider à trouver des solutions;
 - aider les familles à connaître et à exploiter leurs forces;
 - prévoir des discussions ouvertes avec les familles pour échanger sur les manières d'agir avec leur enfant pour soutenir son développement;
 - accorder de l'importance à la valeur des propos des familles;
 - accorder de l'importance au fait de travailler « avec » la famille plutôt que « pour » la famille.
- Offrir un accompagnement personnalisé aux familles qui en ont besoin.

Que devons-nous mettre en œuvre dans notre milieu?

DEUXIÈME PRINCIPE

La mise en place de pratiques collaboratives avec les familles et l'ensemble des acteurs qui se soucient du développement de l'enfant

	En place	À bonifier	À mettre en oeuvre
Établir et entretenir un lien de confiance avec les familles.			
Valoriser la contribution des familles.			
S'assurer de la bonne collaboration entre l'enseignante et l'intervenante-parents.			
Diversifier et faciliter les échanges et le partage entre tous les partenaires.			
Favoriser l'engagement et le partage des responsabilités dans le respect des forces de chacun.			
Établir et entretenir un partenariat avec des membres de la communauté, et plus particulièrement avec ceux qui travaillent auprès des familles vivant en contexte de vulnérabilité.			
Offrir une formation continue aux partenaires en matière d'accueil et d'accompagnement des familles.			

Suggestions pour appliquer ce principe

- Avec les familles :
 - favoriser les initiatives des familles et les soutenir dans la mise en œuvre de celles-ci;
 - accueillir les demandes des familles selon leurs besoins (ex. : sujet des discussions, rencontres individuelles ou appels personnalisés);
 - respecter le rythme du groupe, le besoin d'échange entre les familles et les différentes manières d'apporter une contribution au groupe;
 - en collaboration avec l'agente de transition, aider les familles à tisser des liens avec la communauté, les organismes et les autres familles pour développer un sentiment d'appartenance et de solidarité;
 - amener les familles à faire appel aux ressources du milieu qui pourraient leur être profitables (ex. : animer une rencontre à la maison de la famille, à la bibliothèque ou dans le local des cuisines collectives);
 - donner la possibilité aux familles d'assister aux rencontres en compagnie d'un intervenant qui travaille auprès d'elles.
- Avec les partenaires :
 - créer des liens (ex. : faire connaître les services de la maison de la famille et les activités proposées par la bibliothèque municipale);
 - reconnaître le rôle de chaque partenaire et sa complémentarité;
 - se donner l'occasion d'échanger plus formellement lors de rencontres avec l'équipe d'éducation préscolaire 4 ans, (direction, intervenante-parents, enseignante et personne-ressource) pour mieux soutenir l'enfant et sa famille.

Que devons-nous mettre en œuvre dans notre milieu?

TROISIÈME PRINCIPE

La planification, l'organisation et l'animation de rencontres stimulantes, significatives et participatives pour soutenir l'accompagnement des familles

	En place	À bonifier	À mettre en oeuvre
Tenir compte du programme d'éducation préscolaire et du développement global de l'enfant pour la mise en œuvre des rencontres.			
Organiser les rencontres de façon à ce que le plus grand nombre de familles puissent y participer.			
Offrir des activités qui répondent aux besoins des familles et des enfants tout en s'assurant de la rigueur des informations véhiculées.			
Faire un retour avec les familles pour s'ajuster en vue de rencontres ultérieures.			

Suggestions pour appliquer ce principe

- L'organisation des rencontres :
 - profiter de la première rencontre pour accueillir les familles, établir un contact avec l'école et proposer des modalités de rencontres;
 - faire un rappel de la date et de l'heure de la rencontre par téléphone, par courriel ou par la pochette de communication de l'enfant;
 - organiser des activités en impliquant le plus possible les enfants (ex. : les faire participer à la préparation et à la présentation d'une activité);
 - prévoir du temps pour évaluer la satisfaction des familles à la suite de la rencontre (ex. : par un questionnaire simple).
- L'animation des rencontres :
 - utiliser différentes techniques d'animation qui permettent d'instaurer un climat favorable à l'écoute et aux interactions (ex : soumettre au groupe la question d'un parent, employer un langage accessible à tous, demander aux gens de s'asseoir en cercle, accueillir les familles quand elles arrivent);
 - proposer des activités variées qui sont adaptées aux besoins et aux champs d'intérêt des familles et qui visent leur participation active;
 - mener des activités concrètes et facilement faisables à la maison (ex. : activité famille-enfant);
 - s'adapter aux différentes réalités des familles (ex. : horaire des rencontres, recours à divers moyens de communication : téléphone, courriel, etc.).

Que devons-nous mettre en œuvre dans notre milieu?

Annexe I

Le rôle des principaux acteurs

Les familles, l'école et la communauté ont toutes un rôle à jouer pour soutenir l'enfant dans son développement.

Voici un aperçu du rôle que chacun de ces partenaires est appelé à jouer.

Direction de l'école

- ◆ Accueillir les familles et les enfants de 4 ans pour qu'ils se sentent les bienvenus.
- ◆ Sensibiliser le personnel de l'école à la valeur ajoutée du volet Parents et à l'importance de reconnaître les compétences des familles.
- ◆ Favoriser l'intégration de l'intervenante-parents en établissant des liens de collaboration.
- ◆ Présenter le volet Parents au conseil d'établissement (ce volet pourrait être intégré au projet éducatif de l'école).
- ◆ Faciliter l'utilisation des locaux et du matériel pour les rencontres avec les familles.
- ◆ Participer aux rencontres avec l'intervenante-parents, s'il y a lieu.
- ◆ Etc.

Intervenante-parents

- ◆ Accueillir les familles et faire preuve d'ouverture et de flexibilité pour répondre à leurs besoins.
- ◆ Mettre en œuvre des stratégies qui favorisent l'implication des familles à l'école (ex. : s'associer avec les intervenants du milieu qui connaissent déjà les familles).
- ◆ Valoriser l'engagement des familles, reconnaître leur rôle et soutenir leurs compétences.
- ◆ Adapter les moyens d'intervention aux besoins des familles.
- ◆ Planifier, organiser et animer des rencontres, puis assurer un suivi régulier pour favoriser la participation des familles et améliorer la qualité de la relation.
- ◆ Prévoir les ressources matérielles pour l'animation des rencontres : livres pour enfants, jeux moteurs, jeux de manipulation, etc.
- ◆ Évaluer la participation et le degré de satisfaction des familles.
- ◆ Développer une relation d'échange avec l'enseignante.
- ◆ Solliciter la collaboration du milieu.
- ◆ En partenariat avec l'agente de transition, informer les familles des différents services et ressources offerts dans la communauté.
- ◆ Etc.

Enseignante

- ◆ Collaborer avec les différents partenaires et les familles.
- ◆ Développer une relation d'échange avec l'intervenante-parents.
- ◆ Participer aux rencontres avec l'intervenante-parents, si possible.
- ◆ Suivre de la formation continue pour toujours bien accueillir et accompagner les enfants et leur famille.
- ◆ Etc.

Conseillère pédagogique

- ◆ Rencontrer la direction d'école, l'enseignante et l'intervenante-parents pour obtenir une vision d'ensemble.
- ◆ Mettre sur pied des communautés d'apprentissages professionnelles (CAP) ou des communautés de pratique (Cop).
- ◆ Être disponible pour soutenir les directions d'école, les intervenantes-parents et les enseignantes.
- ◆ Travailler en partenariat avec l'agente de transition.
- ◆ Assurer une veille stratégique en lien avec le programme d'éducation préscolaire.
- ◆ Etc.

Agente de transition

- ◆ Assurer la coordination.
- ◆ Assurer la conception et la réalisation de pratiques de transition.
- ◆ Contribuer à la planification, à l'animation et à la documentation d'initiatives en matière d'activités et de pratiques de soutien à la première transition scolaire.
- ◆ Soutenir les animateurs Passe-Partout.
- ◆ S'adapter à la diversité des besoins des différents milieux.
- ◆ Posséder un large éventail de connaissances, d'habiletés et d'attitudes.
- ◆ Etc.

Annexe II

Des moyens

Les rencontres visent à soutenir les familles dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant. Voici quelques moyens pouvant favoriser la présence et la participation de toutes les familles aux rencontres :

L'organisation technique
<ul style="list-style-type: none">• Au moment de l'inscription, informer les familles de l'importance de leur présence aux rencontres.• Faire un contact téléphonique dès le mois d'août.• Si peu de locaux sont disponibles dans l'école, demander l'horaire des cours de spécialité (arts plastiques, musique, etc.) et réserver les locaux.• En début d'année, consulter les familles pour connaître leurs besoins et savoir ce qui les intéresse (horaires, sujets à aborder, moyens de communication, etc.) et pour susciter leur implication.• Proposer du gardiennage gratuit, en partenariat avec le service de garde. Un projet avec les « grands » de l'école peut être proposé pour que ceux-ci secondent les éducatrices du service de garde.• Offrir une collation pendant la rencontre et en informer les familles dans la lettre d'invitation (le fait de se faire offrir une collation ou un repas encourage les familles à venir aux rencontres).• Offrir un service de transport aux familles.• Joindre les familles par téléphone pour faire un suivi (parfois les feuilles de suivi ne reviennent pas à l'école ou ce qu'elles contiennent n'est pas bien compris).• Faire des rappels téléphoniques de la rencontre auprès de certaines familles.• Joindre un coupon-réponse à l'invitation, qui se présente comme suit :<ul style="list-style-type: none">○ J'assisterai à la rencontre Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>○ J'ai besoin du service de garde <input type="checkbox"/> Âge de l'enfant ou des enfants _____○ J'ai besoin d'un moyen de transport pour me rendre à la rencontre <input type="checkbox"/>• ...
Le type de rencontre
<ul style="list-style-type: none">• Dès le mois d'août, organiser une rencontre parents-enfants en classe pour favoriser la transition ainsi que pour accompagner l'enfant et les parents.• Privilégier des rencontres parents-enfants, qui pourraient par exemple se dérouler avec les enfants pendant une partie de la rencontre et sans eux par la suite pour que les parents puissent se retrouver avec l'intervenante pour discuter d'un sujet particulier ou de ce qu'ils ont vécu avec les enfants.• Offrir plusieurs options de rencontres aux parents (ex. : soirée portfolio, spectacle de Noël, déjeuner, contes en pyjama, atelier de cuisine).• Proposer des rencontres informelles pour favoriser la participation des parents (ex. : pique-nique, sortie à la bibliothèque).• Organiser des rencontres pères-enfants (elles permettent de valoriser le rôle des pères auprès de leur enfant).• Organiser des rencontres qui font connaître les ressources du milieu.• Etc.

L'animation des rencontres

- Se donner des règles de vie de groupe dès la première rencontre.
- Collaborer avec les parents pour l'organisation et le déroulement de la rencontre pour qu'ils développent leur sentiment de compétence (ex. : l'organisation d'un jeu, la préparation du local et du café, la distribution des feuilles).
- Présenter aux parents les productions des enfants (à l'aide de photographies, d'une vidéo, etc.) pour leur permettre de voir ce que fait leur enfant et pour susciter les discussions.
- Utiliser du matériel que les parents pourront rapporter à la maison (ex. : des pictogrammes pour le langage, des livres, de la pâte à modeler fabriquée pendant la partie parents-enfants).
- Prendre le temps de sécuriser les parents pour qu'ils se sentent acceptés comme ils sont; les rassurer et leur donner une place.
- Profiter des rencontres pour partager des trucs.
- Placer les parents en petits groupes, car ils sont souvent plus à l'aise de communiquer de cette façon.
- Etc.

La création d'un lien entre les familles et l'intervenante

- Veiller à bien accueillir les parents : leur donner la main, se placer à la porte d'entrée de l'école pour leur indiquer le local, leur offrir du café, etc.
- S'assurer que l'intervenante est présente en classe à quelques occasions pour mieux connaître les enfants et ainsi faire des liens avec les parents.
- Par diverses façons, tenter de joindre les parents dont la mobilisation est plus difficile (ex. : établir un contact avec eux à d'autres moments qu'aux rencontres : à l'arrivée au service de garde le matin, à la sortie des classes, par un téléphone personnalisé, par une offre de soutien pour le gardiennage ou le transport, etc.).
- Exceptionnellement, faire appel à la famille élargie pour maximiser la participation aux rencontres.
- Animer les rencontres avec humour et dans une atmosphère conviviale pour que les parents se sentent bien et aient le goût de revenir.
- Proposer des rencontres individuelles aux parents qui ont de la difficulté à venir aux rencontres de groupe.
- Encourager la présence de l'enseignante et de la direction de l'école aux rencontres, s'il y a lieu.
- Faire participer les enfants à la confection des invitations qui seront envoyées pour la rencontre.
- Etc.

Bibliographie

CENTRE DE TRANSFERT POUR LA REUSSITE EDUCATIVE DU QUEBEC. *Guide d'accompagnement à l'intention du personnel scolaire : participation des familles à la réussite éducative des élèves du primaire*, [En ligne], 2005. [<https://fr.scribd.com/doc/36407382/GUIDE-D-ACCOMPAGNEMENT-A-L-INTENTION-DU-PERSONNEL-SCOLAIRE-Participation-des-familles-a-la-reussite-educative-des-eleves-du-primaire>].

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ÉDUCATION. *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*, [En ligne], août 2012. [<https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0477.pdf>].

DESLANDES, Rollande. *Les conditions essentielles à la réussite des partenariats école-famille-communauté*, [En ligne], 2010. [http://rire.ctreq.qc.ca/media/pdf/Coeureaction_Condessent_FINAL.pdf].

ÉTHIER, L., J.-P. GAGNIER, C. LACHARITÉ et G. COUTURE (1995). *Évaluation de l'impact à court terme d'un programme d'intervention écosystémique pour familles à risque de négligence*. Rapport de recherche présenté au Conseil québécois de la recherche sociale, Université du Québec à Trois-Rivières.

GOULET, Nathalie. *Les compétences professionnelles attendues des intervenants socio-éducatifs œuvrant auprès des jeunes enfants (naissance - 5 ans) et de leur famille, vivant en contexte de vulnérabilité*, Thèse (Ph. D.), Université du Québec à Montréal, 2011, xvii-282 p. [En ligne] [<http://www.archipel.uqam.ca/4614/1/D2259.pdf>] (Consulté le 7 septembre 2016).

GUIMONT, Nathalie. *Une école prête à accueillir des enfants de 4 ans*, [Session de formation maternelle 4 ans TPMD], août 2013.

KANOUTÉ, Fasal, et collab. (2003). *Les parents de milieux défavorisés et l'accompagnement scolaire de leurs enfants*, Montréal, Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, 69 p.

LACHARITE, C., et collab. *Les services offerts aux familles à risque ou en difficulté, Projet d'action concertée touchant l'enfant et ses familles : modèles conceptuels, stratégies d'action et réponses aux besoins des familles*, [En ligne], 2005. [[https://cerif.uqo.ca/sites/cerif.uqo.ca/files/Lacharite\(2005\).pdf](https://cerif.uqo.ca/sites/cerif.uqo.ca/files/Lacharite(2005).pdf)].

LARRIVEE, Serge J. *Parler aux familles, oui, mais comment?*, [Session de formation maternelle 4 ans TPMD], mars 2014.

MINISTERE DE L'ÉDUCATION, DE LOISIR ET DU SPORT. *Programme d'éducation préscolaire 4 ans*, [En ligne], juillet 2017. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PFEQ/Prescolaire_4ans.pdf].

MINISTERE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité*, [En ligne], 2010.

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/guidesoutenirpremieretransscolqualite_f.pdf.

MINISTERE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. « L'école est essentielle », *L'école j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire*, [En ligne], 2009, p. 5. [http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/LEcoleJyTiens_TousEnsemblePourLaReussiteScolaire.pdf].

MINISTERE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. « Politique de la réussite éducative », *Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*, [En ligne], 2017,

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. « Stratégie 0-8 ans », *Tout pour nos enfants*, [En ligne], 2018, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/Strategie_0-8_ans.pdf.

PINEAULT, Isabelle. *Accueil et accompagnement des familles : recherche documentaire*, [En ligne], recherche réalisée pour la Commission nationale des familles francophones (CNPF), 2009. [http://www8.umoncton.ca/umcm-grpe/wp-content/uploads/2012/02/AAP_Recherche_documentaire.pdf].